

des treize colonies et de prendre en considération leur pétition. Ces représentants, qui avaient à leur tête John Hancock, qui fut le premier à signer, réclamaient ce que nous avons réalisé depuis au sein du Commonwealth, sous la Couronne; une unité fondée également sur un patrimoine commun et un attachement commun aux principes démocratiques, et la reconnaissance du principe que chacun des pays membres est maître chez soi. Si cette pétition avait été acceptée,—il est permis de faire des conjectures,—l'histoire du monde aurait pu en être transformée car, cette pétition adressée au roi, en 1775, énonçait les principes essentiels sur lesquels se fonde aujourd'hui le Commonwealth, principes qui nous unissent dans la poursuite d'un but commun, la liberté.

Dans les déclarations qu'il a formulées en Inde et dans les autres pays du Commonwealth, le premier ministre, en demandant qu'on soit juste envers les États-Unis, a accompli une fonction que seul le Canada pouvait accomplir.

Le premier ministre a expliqué certaines observations qu'on lui a attribuées pendant son voyage. J'espère qu'il expliquera un peu ce qu'il pensait lorsqu'il a parlé à Bonn. Il est allé plus loin que tout autre premier ministre et a déclaré que les États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord pourraient s'unir en un organisme politique. Je demanderais au premier ministre de dire à la Chambre et au pays, au cours du présent débat, quelles négociations, s'il en est, ont eu lieu à cette fin et quelles sont ses idées sur les rouages de gouvernement qui permettraient la collaboration politique entre le Canada et les autres États membres de l'OTAN. Voici ses paroles:

Plus particulièrement, beaucoup d'entre nous pensent que les peuples vivant autour du grand bassin de l'océan Atlantique pourraient fort bien chercher la solution à leurs problèmes d'amélioration économique, de stabilité politique et de défense personnelle dans cette intégration plus étroite de leurs ressources nationales, de leurs rouages et de leur gouvernement.

Le Parlement a parlé de la fusion des ressources économiques et de l'ensemble des contributions respectives des pays membres de l'OTAN. Cependant, avant le discours du premier ministre, je n'ai jamais entendu dire que l'organisation de l'OTAN pourrait conduire à une intégration politique. A mon avis, ses observations sont quelque peu ambiguës; je dirai qu'il y a lieu d'en donner une interprétation et des explications afin que nous sachions exactement ce que signifie cette déclaration.

Je reviens aux questions qu'a traitées le secrétaire d'État aux affaires extérieures. Il a d'abord parlé de la conférence de Berlin.

[M. Diefenbaker.]

Il nous a fait part de sa déception apparente en face de l'étude de cette conférence, les délégués n'ayant pu s'entendre sur aucune question, si ce n'est celle de se réunir en conférence à Genève. J'estime que M. Molotov, grâce aux discours de propagande qu'il a prononcés, a réussi à faire en partie précisément ce que le ministre a déclaré qu'il fallait surtout éviter, savoir, créer de la désunion au sein des membres de l'OTAN.

Nous, les nations libres, devons nous rendre compte que la survivance de chacun de nous dépend des liens qui nous unissent. Aujourd'hui, selon les journaux, on peut juger l'efficacité de la propagande communiste par la mesure dans laquelle la France, représentée par M. Bidault, était confiante, puissante et indispensable à la conférence, craignant le réarmement de l'Allemagne, le traité concernant la Communauté européenne de défense, ratifié en ces dernières semaines par plusieurs pays, se trouve grandement compromis.

Le service de presse du *Times* de New York affirme aujourd'hui que la politique étrangère de la France en Europe et en Asie semble paralysée parce que le Gouvernement français se sent incapable de voter, avec quelque chance de succès, un vote au sujet du traité relatif à l'armée européenne et que les partisans du général de Gaulle, qui s'opposent pour la plupart à une armée européenne, ont acquis, en somme, un pouvoir de veto à l'égard de toute disposition que pourrait prendre le gouvernement actuel. Se fondant sur une expérience de quatre-vingts ans et trois guerres, la France craint et à bon droit le réarmement de l'Allemagne. Les États-Unis et la Grande-Bretagne favorisent la participation de l'Allemagne au programme et, en vue d'en arriver à un compromis, ces pays ont proposé que l'article relatif au réarmement n'entre en vigueur qu'après que chacun des pays signataires aura signé et ratifié le traité.

On signale déjà,—et je pense que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a employé des mots qui indiquent qu'on songe à d'autres moyens,—qu'on pourrait peut-être remplacer la Communauté européenne de défense par autre chose et qu'on pourrait immédiatement recourir à d'autres moyens, advenant le cas où le traité relatif à la Communauté européenne de défense ne serait pas ratifié. Le secrétaire d'État a déclaré effectivement aujourd'hui que nous espérons que la Communauté européenne de défense ou quelque chose de semblable sera bientôt une réalité.

Le ministre ferait bien, lorsqu'il répondra, d'indiquer à la Chambre et au pays, dans une certaine mesure, quel autre choix sera offert aux nations réunies sous l'égide de